

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - Séance du 11 juillet 2022

Nombre de membres du conseil : 46	Quorum : 16 (état d'urgence sanitaire)
En exercice : 46	
Présents à la réunion (à l'ouverture) : 38	Date convocation : 05/07/2022
Pouvoirs de vote : 4	Date d'affichage : 05/07/2022

L'an deux mille vingt et deux, le onze juillet, à dix-sept heures trente, les conseillers communautaires se sont réunis à la salle Saint Clair de Port Sainte Marie, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales.

**Délibération n°74-2022 – Soutien aux associations**  
**Subventions aux associations - Année 2022**
*Acte rendu exécutoire après le dépôt  
 en Préfecture : 18/07/2022  
 Publication : 13/07/2022*

Commune	Nom - Prénom	Présent	Suppléé par ...	Pouvoir à ...	Observation	Excusé	Absent
AIGUILLON	GIRARDI Christian	X					
	LARRIEU Catherine	X					
	LE MOINE Éric	X					
	ROSSET Lise	X					
	LAFON Alain	X					
	BIDET Valérie	X					
	MELON Christophe	X					
	BEUTON Michèle			X	Pouvoir à GIRARDI Christian		
	JACOB Joël	X					
	LEVEUR Brigitte			X	Pouvoir à PEDURAND Michel		
PEDURAND Michel	X						
AMBRUS	LAFOUGERE Christian	X					
BAZENS	CASTELL Francis		X	Suppléé par PESLE Jacques			
BOURRAN	PILONI Béatrice	X					
CLERMONT-DESSOUS	CAUSERO J.-Pierre	X					
	ORLIAC Dominique					X	
COURS	JANAILLAC Nicolas	X					
DAMAZAN	MASSET Michel	X					
	ROSSATO Stéphane						
	AGOSTI Christine	X					
FREGIMONT	PALADIN Alain	X					
GALAPIAN	LEBON Georges			X	Pouvoir à MASSET Michel		
GRANGES/LOT	BOÉ J-Marie	X					
LACEPEDE	CASSAGNE Sophie					X	
LAGARRIGUE	JEANNEY Patrick	X					
LAUGNAC	LABAT Jocelyne		X	Suppléée par GIBRAT Alain			
LUSIGNAN-PETIT	LAGARDE Philippe	X					
MADAILLAN	DARQUIES Philippe	X					
MONHEURT	ARMAND José	X					
MONTPEZAT d'AGENAIS	SEIGNOURET Jacqueline	X					
NICOLE	COLLADO François					X	
	LARROY Jacques	X					

	GENTILLET Pierre	X			
PORT-STE-MARIE	ARCAS Elisabeth	X			
	LIENARD Pascale	X			
PRAYSSAS	BOUSQUIER Philippe	X			
	RUGGERI Aldo	X			
PUCH d'AGENAIS	MAILLE Alain	X			
RAZIMET	TEULLET Daniel	X			
SAINT-LAURENT	TREVISAN Jocelyne	X			
SAINT-LEGER	SAUBOI Bernard		X	Pouvoir à YON Patrick	
SAINT-LEON	BUGER Nathalie	X			
SAINT-PIERRE de BUZET	YON Patrick	X			
SAINT-SALVY	VISINTIN Jacques	X			
SAINT-SARDOS	MAS Xavier		X	Suppléé par FONTANILLE Pierre	
SEMBAS	LASCOMBES Aurore	X			
<i>Soit, pour cette séance :</i>			38	4	3

A été nommé Secrétaire de séance : Nathalie BUGER

**Délibération n°74-2022 – Soutien aux associations  
Subventions aux associations - Année 2022**

*Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Préfecture : 18/07/2022  
Publication : 13/07/2022*

**Exposé des motifs :** La communauté de communes au titre de ses compétences accorde chaque année une subvention exceptionnelle à des associations pour des projets d'animation du territoire ayant un intérêt communautaire.

**Vu** les statuts de la Communauté de communes et notamment son article 3.2 portant la faculté d'attribuer des subventions à des associations intervenant dans les domaines, sportif, culturel, économique et social pour soutenir des actions d'intérêt communautaire dans le cadre d'un règlement d'intervention adopté en Conseil Communautaire et son article 2-4-2 de l'annexe aux statuts qui définit l'intérêt communautaire au titre de l'action sociale ainsi qu'il suit : *Soutien financier aux associations d'aide à domicile en milieu rural, suivant un règlement d'intervention adopté par le Conseil Communautaire »*

**Vu** l'avis favorable de la commission Enfance-Jeunesse / Action Sociale, après étude des dossiers du tableau « Fêtes et manifestations d'intérêt communautaire », en date du 04 mai 2022.

**Vu** le crédit inscrit au budget primitif 2022 à la fonction 024, article 65748 « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » à hauteur de 120 000.00 €,

**Vu** la décision n° 16-2022 « Décision budgétaire modificative portant virement de crédits - Budget principal M57 - DM n°2 » validant une augmentation des crédits de 15 500 € à l'article 65748 fonction 024.

**Oùï** l'exposé de Monsieur José Armand, Vice-président en charge de l'Enfance – Jeunesse / Action Sociale,

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré**

*42 Voix pour - 0 Voix contre - 0 Abstention*

**Décide** d'attribuer un montant total de 135 500€ de subventions aux associations suivantes :

<b>Fêtes et manifestations d'intérêt communautaire</b>			
Les Phares de la Cité ducale	31/07/22	Circuit voitures et motos anciennes sur villages de la CC	250 €
Cinéma	01/04/22	Rencontre ciné voyageur (concert, film, atelier scolaire...)	1 500 €
Sport Nature des Coteaux de Prayssas	11/06/22	Trail des côteaux	1 350 €
ASCA	25/09/22	Marché artisanal et exposition	300 €
Compagnie de l'Emotion	Plusieurs dates	Théâtre	550 €

## AR Prefecture

047-200068922-20220711-742022-DE

Reçu le 18/07/2022

Publié le 18/07/2022

CAM	08 au 23/10/22	Festival de l'Aquarelle et Carnet de voyage "Confluences"	2 000 €
Les Majorettes du Confluent	01/05/22	Festival des Majorettes	1 000 €
SCA général	01/09/22	Forum des sports	350 €
Comité des fêtes de Saint-Médard	22 au 24/07/2022	60 ans du Comité des fêtes	1250 €
Les Ans Chantés du 47	A définir	Spectacle musical "Et si Garonne m'était contée"	100 €
ASL Laugnac	04/06/22	Festifoot	850 €
Francais 47	13/07/22	Tournoi des Accueils collectifs de Mineurs (ACM)	350 €
Les Raconteurs de pays 47	02/04/22	Concert pour célébrer le 50ème raconteur de pays	150 €
Institut Marc de Ranse	Octobre 2022 à juin 2023	Saison musicale de l'auditorium (16 spectacles)	1 500 €
Comité des fêtes de Saint-Laurent	03 et 04/09/2022	47 ans des Astiaous	1 500 €
ULM Delta Aquitaine	25 et 26/06/2022	Baptêmes de l'air et circuits touristiques en ULM	700 €
Association des Commerçants et Professionnels Aiguillonnais	05 et 06/06/2022	Salon du bien-être du Confluent	310 €
Anim'a Cours	24/06/22	Fête de la musique	190 €
<b>Sous-Total</b>			<b>14 200 €</b>

## Soutien aux associations d'aide à domicile en milieu rural

ADMR Aiguillon	2 500 €	
ADMR Port-Ste-Marie	2 500 €	
ADMR Prayssas	2 500 €	
UNA Damazan	2 500 €	
<b>Sous-Total</b>		<b>10 000 €</b>

## Aides au fonctionnement

Ecole de musique du Confluent - <i>Soumis à conventionnement</i>	62 000 €	
Union Rugby Confluent	4 600 €	
Basket Club Port-Ste-Marie st Laurent	4 600 €	
Foot Club du Confluent	4 600 €	
Cinéma d'aiguillon	20 000 €	
<b>Sous-Total</b>		<b>95 800 €</b>

## Manifestations d'ampleur départementale

DEFI47	17/04/22	Randonnée CTT et pédestre FFC	8 000 €
Garonna Show	08 et 09/07/22	Concerts	7 500 €
<b>Sous-Total</b>			<b>15 500 €</b>

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,  
Michel MASSETLa secrétaire de séance,  
Nathalie BUGER